

Conseil Municipal

Lundi 4 décembre 2023 à 19 h 00

Mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet – Salle du Conseil

LISTE DES DELIBERATIONS

Article L.2121-25 modifié du C.G.C.T

- **Délibération n° 2023 / 07 / 01** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Nomination du secrétaire de séance.**
Mme Karine THOMAZEAU-CHESSNOT est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 02** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 2 octobre 2023.**
Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 2 octobre 2023 a été adopté à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 03** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Nomination du référent déontologue.**
La nomination de M. Joël BOSCHER comme référent déontologue des élus de Saint-Père-Marc-en-Poulet, pour une durée de trois ans.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 04** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Modification d'une commission communale : commission n°1 – Culture, sport, animation, intercommunalité, citoyenneté et développement économique.**
Les modifications du nom et de la composition de la commission n°1 - Culture, sport, animation, intercommunalité, citoyenneté et développement économique ont été approuvées à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 05** : 5. INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Modification d'une commission communale : commission n°2 – Finances, associations, affaires scolaires et richesses humaines.**
Les modifications du nom et de la composition de la commission n°2 – Finances, associations, affaires scolaires et richesses humaines ont été approuvées à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 06** : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE 5.2 FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES : **Modification d'une commission communale : commission n°3 –Travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments, environnement, espaces verts, aménagements paysagers.**
Les modifications du nom et de la composition de la commission n°3 –Travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments, environnement, espaces verts, aménagements paysagers ont été approuvées à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 07** : 8 – DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES 8.4 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : **délibération relative à la proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne.**
La proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne.
- **Délibération n° 2023 / 07 / 08** : 2 – URBANISME 2.2 ACTES RELATIFS AU DROIT D'OCCUPATION OU D'UTILISATION DES SOLS : **création d'un nom de rue – Secteur D2 – Z.A.C Cœur de Village – Projet La Rance**
Le conseil municipal a décidé de retirer la délibération afin de revoir le sujet en commission municipale.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 09** : 7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRES : **Révision des Tarifs communaux – Salle Polyvalente.**
Les nouveaux tarifs de location de la Salle Polyvalente ont été approuvés à l'unanimité.

- Délibération n° 2023 / 07 / 10** : 7 – FINANCES LOCALES 7.10 DIVERS : **Redevance pour l'occupation provisoire du Domaine Public (RODP) ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'énergie électrique - société ENEDIS – Année 2023.**
La redevance RODP 2023 pour la société ENEDIS a été approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 11** : 7. FINANCES LOCALES 7.5 SUBVENTIONS : **Attribution d'une subvention à l'association « Base VTT Saint-Père ».**
L'attribution d'une subvention à l'association « Base VTT Saint-Père » d'un montant de 377 € a été approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 12** : 7 FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRE : **Décision modificative – Budget SALLE.**
Les décisions modificatives du budget Salle ont été approuvées à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 13** : 7 FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRE : **Décision modificative – Budget FORT.**
Les décisions modificatives du budget Fort ont été approuvées à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 14** : 7 FINANCES LOCALES 7.1 DECISIONS BUDGETAIRE : **Décision modificative – Budget Principal Commune.**
Les décisions modificatives du budget Commune ont été approuvées à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 15** : 4 FONCTION PUBLIQUE 4.4 AUTRES CATEGORIES DE PERSONNEL : **Rémunération des agents recenseurs – Recensement de la population 2024.**
La rémunération des agents recenseurs a été approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 16** : 4. FONCTION PUBLIQUE 4.1 ET 4.2 : PERSONNEL TITULAIRE, STAGIAIRE ET CONTRACTUEL : **Mise en place de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat.**
La mise en place de la prime exceptionnel pouvoir d'achat a été approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023 / 07 / 17** : 9. AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES 9.1 AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES : **Règlement du Concours du concours de dessin « Dessine le village du Père Noël ».**
Le règlement du concours de dessin a été validé à l'unanimité.

Le Maire,

Jean-François RICHÉUX

AFFICHE LE : 7/12/2023